

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne : 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables à l'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr.
France 12 - Etranger 18 fr.

L'Institut Colonial

demande à nouveau un organisme d'exécution des décisions des Conférences Nord-Africaines

Déjà l'an dernier l'Institut Colonial réclamait l'institution auprès du Gouverneur général de l'Algérie d'un organisme chargé de centraliser et de suivre de près les décisions adoptées par les Conférences Nord-Africaines qui se tiennent successivement à Alger, Rabat et Tunis. Aucune suite n'ayant été donnée à cette proposition raisonnable, l'Institut a repris ces jours-ci la question et émis un vœu qui a été adressé aux départements intéressés : Intérieur, Affaires Etrangères et Colonies.

Recevra-t-il satisfaction ?
That is the question.

Pour l'édification de nos lecteurs qui suivent les travaux de la Conférence Nord-Africaine, nous croyons devoir reproduire le nouveau vœu émis par l'Institut Colonial qui groupe des personnalités très en vue du monde colonial, sous la présidence de l'amiral Lacaze, ancien ministre de la Marine :

« L'INSTITUT COLONIAL FRANÇAIS,

« Considérant que la Conférence Nord-Africaine, institution aujourd'hui assise, procède d'un principe d'ordre national, puisqu'elle répond à une nécessité de première importance pour le Pays, l'union politique et économique en un bloc africain homogène de toutes nos possessions placées entre la Méditerranée et l'Atlantique, formant ainsi l'unité malgré et avec toutes diversités;

« Considérant que si la Conférence a déjà pris d'heureuses résolutions, il n'en est pas moins vrai que les réalisations définitives semblent s'espacer et se reporter d'année en année;

« Considérant que depuis cinq ans l'attention de la France attirée sur les grands espoirs suscités par cette Conférence, n'a fait que s'accroître et que l'opinion publique commence ainsi à sémouvoir et à douter des résultats envisagés, tandis que les plus grandes difficultés sont rencontrées par tous ceux que leur devoir, leur intérêt, ou leur patriotisme conduit à diriger leur investigation sur des documents dispersés, incomplets, et souvent imprécis;

« Considérant qu'on ne peut attribuer cette situation décevante qu'au caractère éphémère de ces réunions, caractère incompatible avec la complexité des problèmes de plus en plus nombreux qui surgissent au cours même des débats; que rien de fénelon ne peut maître de la dispersion des efforts après une collaboration momentanée que ne maintient fatalement aucune direction unique, aucun arbitrage conciliant des préoccupations particularistes quotidiennes;

« Considérant qu'il est naturel que les dirigeants de chacune de nos possessions, sur lesquels pèsent de graves responsabilités inhérentes à leurs fonctions, hésitent parfois à sacrifier à l'intérêt commun le point de vue propre à leur administration et dont ils sont fondés à considérer le maintien comme indispensable;

« Que d'ailleurs les directions ne sont pas unifiées tout en haut de la hiérarchie où trois ministères commandent les destinées de nos colonies ou pays de protectorat d'Afrique;

« Qu'au surplus toutes nos possessions ne concourent pas à l'édifice de cet ensemble harmonieux et puissant, puisque l'Afrique Equatoriale n'est pas encore appelée à participer à la Conférence, d'ailleurs très improprement appelée Nord-Africaine;

« Considérant qu'il est, par conséquent, souhaitable de voir d'abord centraliser la préparation des conférences, leurs travaux et l'exécution des solutions envisagées ou prises, en un organisme permanent, placé sous la haute surveillance et la direction d'un chef indépendant des membres de la Conférence; ensuite d'ériger en arbitre et en animateur suprême une personnalité dont les préoccupations soient soustraites à tel ou tel intérêt particulariste, et qui n'était en vue que la grandeur de notre France africaine et son essor total, c'est-à-dire un membre du Gouvernement;

« EMET LE VŒU :

« Que cette institution réalise d'abord, en appelant à elle l'Afrique Equatoriale et les pays sous mandat, l'accord intégral de tous les gouvernements de notre

Afrique, non plus, d'ailleurs, sous la dénomination impropre de Conférence Nord-Africaine, mais de Conférence de l'Afrique française;

« Que son action soit dès à présent vigoureusement poursuivie, et amplifiée et tende à des résultats pratiques de plus en plus nombreux, de telle sorte que l'unité de l'Afrique française en résulte en fait par paliers de plus en plus rapprochés du but à atteindre;

« Qu'à cet effet elle dispose d'un organisme permanent, situé par exemple à la tête de notre Afrique, c'est-à-dire en Algérie, organisme chargé de centraliser les programmes d'étude et d'action de chaque conférence sous la direction et le contrôle d'un chef indépendant des gouvernements participants;

« Que cet organisme relève du Ministère des Colonies, mais que celui-ci — tout en démontrant la nécessité de réunir en une seule direction les destinées de toutes nos colonies ou pays de Protectorat d'Afrique — recueille les directions du Maroc et de la Tunisie au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Algérie au Ministère de l'Intérieur, enfin que le Département des Colonies, transformé en ce Ministère de la France Extérieure qu'appellent les vœux ardents de toutes les compétences, se constitue l'unique et suprême arbitre et animateur, de la Conférence de l'Afrique française. »

Le vœu de l'Institut dépasse de beaucoup le programme établi lors de la création des Conférences Nord-Africaines et tendrait à faire de celles-ci un organisme dont nous ne méconnaissons pas l'utilité, mais qui ne correspondrait plus aux vues de ses créateurs.

Pour nous, il faut s'en tenir à ce qui existe avec un agent à Alger, relevant du Gouverneur général de l'Algérie, chargé d'établir le programme de chaque conférence et de veiller à l'exécution des décisions prises.

Aller plus loin serait peut-être vouer les Conférences à une agonie lente avant la mort sans phrase ou les voir tomber en état de léthargie.

Exit le Conseil Supérieur des Colonies qu'on ne réunit jamais.

Une lettre du Colonel P. Pelletier

Nous recevons la lettre suivante de M. Paul Pelletier, colonel en retraite, frère de M. L. J. Pelletier, que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer.

Mais nous ferons remarquer à notre honorable correspondant que nous n'avons jamais dit, ni écrit, ni même pensé que le pavé de Remiremont pouvait brûler les pieds de son frère.

Et puis, il nous semble que la profession d'avoué n'a rien que d'honorable; nos nombreux avocats-défenseurs ne nous contrediront certainement pas :

Radès, le 18 janvier 1929.

A Monsieur le Rédacteur en Chef de la « Petite Tunisie »
Tunis.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

On a parfois dans la vie d'étranges surprises. En retraite depuis onze ans, il m'a fallu arriver à mon âge, venir à Tunis appelé par la maladie de mon frère, M. Louis Pelletier, suivre ses obsèques, voir la quasi-unanimité de la Colonie française s'incliner respectueusement devant son cercueil, prolonger mon séjour près de sa famille en larmes, pour apprendre de votre journal : « La Petite Tunisie » du 6-10 janvier, que mon frère aurait été jadis avoué à Remiremont, et la plume experte de votre rédacteur ne le dit pas, mais le laisse entendre qu'il serait venu en Tunisie parce que le pavé de Remiremont lui aurait brûlé les pieds.

C'est une jolie légende qui peut flatter les passions de certains; mais il y a pour cela un malheur, c'est qu'il n'y a là-dedans pas un mot de vrai.

Mon frère, Louis Pelletier, président honoraire de la Chambre d'Agriculture, n'a jamais habité Remiremont.

Ni lui, ni aucun membre de notre famille, n'avons jamais eu aucune attache à Remiremont.

Il n'a jamais exercé la profession d'avoué, ni aucune autre similaire, à Remiremont, ni ailleurs.

Il s'est fixé en Tunisie dans les derniers mois de 1890 où les tout premiers de 1891, après y avoir fait à l'automne 1890 un voyage d'étude; il était alors descendu chez son frère, capitaine d'artillerie à Tunis, lequel — c'est moi-même,

Monsieur, sans nulle vanité — n'avait pas attendu pour venir y tenir garnison l'époque tardive que votre rédacteur — j'ignore pourquoi — assigne à son arrivée dans les troupes d'occupation.

J'ajoute que c'est peu de temps après son installation dans la Régence que mon frère qui, avait signé jusque-là « Louis Pelletier » a adopté la signature « Louis J. Pelletier », précisément dans le but d'éviter toute confusion avec des homonymes de nom patronymique et de prénom usuel, dont l'existence lui avait été signalée.

J'espère qu'il me suffira de vous demander sans faire appel au droit, que la loi me confère, d'insérer la présente rectification dans le prochain numéro de votre journal, à la même place et dans les mêmes caractères que l'article qui l'a motivée, et je vous prie, Monsieur le Rédacteur en Chef, d'agréer mes salutations.

P. PELLETIER,

Colonel d'Artillerie en retraite.
Maxula-Radès
et 43, rue Ramey — Paris (18^e)

M. Manceron et la presse Savoyarde

Les journaux savoyards se réjouissent, nous le comprenons sans peine, de la nomination de M. Manceron, un ancien qui fait honneur à son pays d'origine.

Il est le dixième Résident Général depuis l'occupation française.

Le premier fut M. Roustan, un provincial de Martignes, qui fut bientôt remplacé par M. Paul Cambon, dont nous ignorons le pays d'origine, qui eût pour successeur M. Massicault, un charentais. Puis nous eûmes M. Charles Rouvier un ardennais, d'Aubenas.

Ensuite M. René Millet, dont nous conservons le souvenir le plus triste, qui était parisien, croyons-nous.

Son successeur fut M. Stéphen Pichon, d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, puis M. Gabriel Alapetite, un Clamecyois qui, arrivé en décembre 1906, nous quitta en décembre 1918 pour l'Ambassade de Madrid.

Ce fut le Résident Général de Guerre — et quel Résident ! — dont les mesures empêchèrent la spéculation de se donner libre cours, et le ravitaillement s'opéra normalement. M. Flandin, sénateur de l'Yonne, aussi peu préparé que possible pour l'emploi, vint le remplacer, et ne fit qu'un séjour de courte durée parmi nous; M. Leygues, président du Conseil des Ministres lui fendit bientôt l'oreille, et le remplaça par M. Lucien Saint.

Malgré son court passage à la Résidence, les gaffes de M. Flandin furent lamentables comme toutes ses décisions, ont les contribuables, font toujours les frais. M. Lucien Saint nous quitta après huit ans de séjour parmi nous pour le Maroc plein de difficultés, alors qu'il n'avait plus qu'à se laisser vivre ici, tranquille comme Baptiste. Son gros effort ayant parfaitement réussi à telle enseigne que les partis extrémistes regrettaient même son départ.

Enfin, M. Manceron, savoyard, le dixième Résident Général, en 48 ans de Protectorat, nous arrive.

Il connaît la Tunisie et ses hommes, ses rouages, ce qui est pour nous une chance inespérée.

Point d'apprentissage à faire, tout de suite au travail, quelques redressements par ici, par là, et la Tunisie continue.

Laissera-t-on perpétrer

UN CRIME SANS NOM à Hammam-Lif



La Municipalité d'Hammam-Lif et le Gouvernement savent-ils qu'on va créer une usine de ciments artificiels à moins de 150 mètres du cimetière de la localité, ce qui est inadmissible.

C'est un véritable sacrilège et un crime sans nom qu'on laisserait commettre si on n'intervenait pas.

Dans quel état se trouveraient les tombes des pauvres morts et le champ du repos avec les poussières qui se dégageraient d'une pareille usine ?

Les visites y deviendraient impossibles.

Aussi, appelons-nous l'attention des autorités compétentes, avant qu'il soit trop tard, pour empêcher la construction de cette usine.

Si c'est nécessaire, qu'on exproprie le terrain pour cause d'utilité publique; du reste, le cimetière d'Hammam-el-Lif est un peu à l'étroit aujourd'hui et a besoin du terrain en question pour s'agrandir.

Double raison pour exproprier.

La Tunisie est une bonne vache à lait

M. Dupont, directeur de notre Office Postal, est parti, il y a quelques jours, en mission en Syrie où il va organiser les services des postes, télégraphes et téléphones.

A cela, nous n'avons rien à dire, aucune objection à faire si la Syrie devait faire les frais de cette mission.

Mais il paraît que l'honorable directeur, tout en étant en mission en Syrie, continuera à toucher les appointements que lui sert la Tunisie; seuls ses frais de déplacement seraient payés là-bas.

Et ceci est inadmissible.

C'est à la Syrie à faire les frais, tous les frais du déplacement du technicien qu'elle a appelé : appointements, déplacement, transport et autres.

En attendant, la « Bataille des P.T.T. » du 10 janvier 1929, lui envoie cette lettre ouverte que nous reproduisons à son intention, pour qu'il en prenne connaissance :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous êtes arrivé ici avec le sourire narquois et l'allure d'un haut justicier. Tout allait à merveille.

Malheureusement aujourd'hui la méfiance a déraciné la confiance.

La réaction qui se devine sous les plis de votre manteau nous oblige à jeter le cri d'alarme.

Un journal local a signalé à l'opinion publique, il y a quelque temps, votre attitude impulsive. Vous avez promis à une catégorie de votre personnel le relèvement du taux de l'heure supplémentaire de nuit. Vous avez agi contre votre propre engagement au sein de la Commission des indemnités.

A votre avènement à l'Office Postal Tunisien le service était exécuté méthodiquement et à la quasi-satisfaction de tous.

Vous prédecesseur quoique violent de tempérament était loyal de caractère et large d'esprit.

Il ne causait avec personne, répudiait sincèrement ce qui l'incommodait, mais ne sacrifiait pas l'intérêt de ses subordonnés. Il soutenait même certaines revendications légitimes.

Sans la querelle de la fusion et les intrigues de certains conseillers de son palais (il tenait au vieux matériel de son bureau), on l'aurait baptisé Lyeurgue.

Votre premier geste était de remplacer la méthode par le gachis et les textes législatifs par d'équivoques circulaires.

La réorganisation des deux directions avait eu pour inconvénient la fuite en France des meilleurs agents.

Celle du télégraphe, malgré les années d'essai, n'est pas encore au terme de sa réalisation et à la R. P. vous n'avez pas encore fini de patanger dans les difficultés.

Quant à votre antipathie à l'égard du personnel de la distribution elle est sévèrement jugée non seulement par les intéressés, mais aussi par le public. Votre caprice en fait une cohorte de martyrs.

Le Conseil médical était jadis d'ordre exceptionnel; depuis votre avènement il s'est érigé en règle.

L'automne dernier, s'étant annoncé nuageux, vous avez réquisitionné un solide appui. Vous avez fait venir de France un collaborateur. Amen.

Se laissera-t-il compromettre ? Nous ne le lui souhaitons pas. L'exotisme n'aura pas assez de prise sur lui pour lui faire perdre son indépendance professionnelle.

Il jugera et agira avec bon sens.

Il jugera que rationalisation et compression se sont réalisées depuis deux ans et que le champ d'action est devenu trop restreint pour y étendre sourdement, malgré l'incompatibilité du régime, d'autres mesures tortionnaires.

Il se rendra compte que si l'ancien ministre a mis sa diligence au service du Comité des Forges (lequel dicte indirectement ses ordres et les confond avec les lois françaises) M. le Directeur veut mettre toute son intelligence au service

du consortium des Intérêts économiques de la Régence, lequel introduit directement ses aspirations dans l'arsenal des décrets tunisiens. Les éloges sont parfois pernicieux. Qu'il les accepte bien, tuit alter honores et... à la prochaine.

P. C. C. : J. S. P.

Echos et Nouvelles

DEPART DU RESIDENT GENERAL ET DE Mme LUCIEN SAINT

Samedi prochain, Mme Lucien Saint et le Résident Général, qui viennent de passer huit ans parmi nous, prendront congé de la Tunisie.

Ce n'est pas sans regret que tous nous les verrons partir, car on ne reste pas si longtemps dans un pays, où l'on a cherché à faire quelque chose d'utile, sans y laisser de profondes racines et des amitiés.

Et la belle œuvre des gouttes de lait de la digne compagne du Ministre la rappellera toujours au souvenir des tunisiens.

Au début, nous avons critiqué certaines réformes du Résident Général, à la longue, nous avons dû reconnaître notre erreur et aujourd'hui, chacun en son for intérieur regrette le départ des hôtes de la Maison de France.

Ces regrets sont tempérés par la venue de M. le Résident Général Manceron et de Mme Manceron qui connaissent la Tunisie, y ont vécu notre vie pendant de longues années, et qui nous avaient quittés en laissant les meilleurs souvenirs.

LA SANTE DE S. A. LE BEY

Les bruits les plus divers ont couru ces jours derniers sur la santé de S. A. le Bey.

Certes, Son Altesse a été quelque peu indisposée par les rhumatismes, mais grâce aux soins dont elle a été l'objet, le Souverain va beaucoup mieux.

Nous nous en réjouissons, et formons des vœux sincères pour que l'auguste malade sorte bientôt de cette indisposition.

A LA BANQUE DE TUNISIE

Nos félicitations à notre ami M. J. Bessis que le Conseil d'Administration a nommé administrateur, tout en lui laissant la direction générale qu'il continuera à assumer avec sa maîtrise bien connue.

AU PALAIS DE MUSTAPHA

Mme Bordes, dont tous les Algériens louent la simplicité et la bonne grâce, recevait un de ces jours derniers au palais d'été de Mustapha supérieur, 250 élèves des plus méritants des écoles d'Alger ainsi que l'Orphelinat des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul auxquels des divertissements divers furent offerts.

Il ne faut pas s'étonner si le Gouverneur général de l'Algérie jouit d'une popularité que ne connaissent aucun de ses prédécesseurs.

M. BÉRIEL REVIENDRA-T-IL

EN TUNISIE ?

La « Tunisie Française » a parlé de ce retour parce que notre ami n'est parti de Tunis qu'à son corps défendant, succombant sous une cabale de personnages qui trouvaient que les Services Économiques prenaient trop de place.

Mais quelle situation lui donner un cas où M. Manceron le rappellerait à Tunis, aucune n'étant vacante au Dar-el-Bey ?

En créant ce qui existe à la Résidence Générale du Maroc, un secrétariat général de la Résidence.

Et voilà notre ami casé à Tunis.

Son retour serait salué avec sympathie, et ce geste du nouveau Résident général serait favorablement accueilli par tous ses amis et par les indigènes que son départ a peiné.

UN AFFREUX

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

A CONSTANTINE

Nous avons appris avec un bien vive tristesse la mort de Mme Clada, veuve de notre ami, le docteur Clada, ancien maire et conseiller général de S. A. Ahras, victime d'un accident d'automobile.

En cette douloureuse circonstance, nous prions son fils M^e Michel Clada, avocat au Barreau de Constantine d'agréer nos condoléances émuës et attristées.

AU CONSEIL SUPERIEUR

DES CHEMINS DE FER ALGERIENS

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Barris du Penher, le sympathique

que délégué financier, conseiller général et maire de La Calle, vient d'être désigné par M. le Gouverneur général de l'Algérie pour faire partie du Conseil Supérieur des Chemins de fer Algériens. Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères et amicales.

L'AFFAIRE DES 5 TRIBUS
Au moment de mettre sous presse nous recevons le « J. O. T. » du 31 décembre, parfaitement du 31 décembre, qui publie le procès-verbal de la Commission de reconnaissance et de délimitation des terres sialines.

Nous y reviendrons, naturellement, car c'est un vrai monument d'iniquité que nous ne laisserons pas passer comme ça.

M. CHARLEY, PRESIDENT DU FOLKLORE FRANÇAIS
Il y a quelques jours a été tenue dans les salons de l'Hôtel Terminus de la gare de Saint-Lazare à Paris, une assemblée d'amis du folklore, qui ont décidé la création d'une société du Folklore français.

Notre ancien Directeur de l'Enseignement public, directeur de l'Académie de Paris a été élu par acclamations président de la nouvelle société.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

« LE MADEGASSE »
Notre excellent confrère, le « Madécasse », de Fananarive, ancienne capitale de l'île de Madagascar, vient de s'agrandir, et paraît actuellement sur grand format à 4 et 6 pages, avec un beau titre imprimé en rouge, comme « Tunis-Socialiste », alors qu'il est loin du socialisme unifié ou pas.

Avec son nouveau format, c'est sans doute le plus important journal de l'île et intéressant au possible.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

REGRETTABLE ACCIDENT
Nous avons appris avec peine que Mme Trouillot, veuve de l'ancien Sénateur du Jura, ancien Ministre, mère de Mme Lucien Saint, est tombée si malheureusement, à La Marsa, qu'elle s'est fracturée le bras.

Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

M^e CASANOVA EN VEDETTE
Dans tous les Barreaux, il y a des Tandis que les premiers gagnent de gros honoraires, avec peu de publicité, les autres acquièrent de la renommée, mais peu d'argent.

M^e Casanova, le gendre du regretté sénateur Gallini, et beau-frère de M^e Charles Gallini, qui marche brillamment sur les traces de son père, puisqu'il cumule plusieurs mandats électifs, s'est cantonné dans les affaires.

Une poursuite en Correctionnelle pour spéculation sur le lait dans laquelle est compromis un député vient de le mettre en vedette, et lui valoir la grande publicité des journaux illustrés avec reproduction de sa photographie.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TUNIS

La Chambre de Commerce Française de Tunis a procédé, dans sa réunion du 14 janvier courant, à l'élection de son bureau pour l'année 1929. Tous les membres sortants ont été réélus. Ce sont : MM. J. Ventre : Président; P. Keller :

vice-président; V. Couder : vice-président; J. Cambe : secrétaire; J. Pico : trésorier.

... A CELLE DE BIZERTE

MM. Reycondier, président, vice-présidents : MM. Bouisson et Giner; secrétaire : M. Giovanetti Joseph, et trésorier : M. Carraraesi

... ET A LA CHAMBRE MIXTE

DE SOUSSE
MM. Gallini : président; Vassalo, Béchir Achacha, Caruana : vice-présidents; Mahmoud ben Melouche, Ponchon, secrétaires; Janel : trésorier.

A tous nos félicitations.

NECROLOGIE
Les vieux tunisiens d'avant-guerre, et surtout ceux de Maxula-Radès, dont les rangs s'éclaircissent un peu tous les jours, se souviennent certainement, de M. et Mme F. Euvé, propriétaires d'une gentille villa, qui tenaient une place importante dans la société par leur entraînement, leurs relations aimables et leurs réceptions empreintes de la plus franche cordialité.

Celle qui était la parure de la maison, le boute-en-train des réunions de la localité vient de mourir à Hyères, près de Toulon, où ils s'étaient retirés.

Cette nouvelle sera apprise avec infiniment de peine par tous leurs amis comme nous l'avons apprise nous-même.

En cette douloureuse et pénible circonstance nous prions son mari, notre ami F. Euvé, de croire à notre compassion et d'agréer nos condoléances émues.

ANIS BERGER
Apéritif anisé
Claude Berger et Cie - Marseille
Administration des Habous

AVIS
L'Administration des Habous désire faire l'acquisition de 3.195 kilogrammes d'huile de pure qualité « Beldi », et prie les intéressés de présenter à son Bureau des Achats N° 12, avant le 25 janvier courant un échantillon de leur marchandise avec indication du prix demandé.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
S. rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec saile de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central - Eau courante
Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. B. CURTELIN
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 1059

Administration des Habous

AVIS DE LOGATION

Il sera procédé le vendredi 25 janvier courant, à 11 heures du matin, dans les bureaux de l'Agence des Habous à Zaghouan, à la mise en location aux enchères publiques, pour une durée de trois ans à partir du 1^{er} février 1929, sur la mise à prix de 600 francs l'an, d'un jardin habous de Khadija bent Kacem El Basti, complanté en arbres fruitiers et fermé en majeure partie de terrain nu dit « Saniet El Baouab » d'une contenance approximative de 2 hectares avec droit à l'eau de la source de Zaghouan.

S'adresser pour tous renseignements au mokaddem Si Salah El Baouab, 92, Petit Souk des Chéchias, Tunis.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.



Administration des Habous

AVIS DE LOGATION

Il sera procédé le 21 janvier courant, à 10 heures du matin, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, à la mise aux enchères de location, pour le restant de l'année 1929 et la totalité de 1930, d'une maison sise rue Tourbet el-Bey N° 72, sur la mise à prix de 3.000 francs l'an.

S'adresser pour tous renseignements au mokaddem Si Ahmed ben Moussa, rue des Tamis N° 29, à Tunis.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Étant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

BRUNE OU BLONDE ?



De loin, bien des hommes ont cru voir une jolie femme — pour éprouver un saisissement plein de déception quand, s'étant approchés, ils se trouvent face à face avec un vilain nez brillant et une peau luisante et grasse. Un joli teint d'abord ! — blonde ou brune, c'est là une question de préférence personnelle.

Un teint surprenant pour quelques francs.

Mélangez une petite quantité de mousse de crème pure avec votre poudre de riz et elle adhère à votre peau pendant toute la journée en dépit du vent, du temps pluvieux et de la transpiration provoquée par la danse — le nez brillant le plus vilain acquiert une nouvelle et merveilleuse beauté; le teint le plus abîmé est recouvert par une couche invisible d'une beauté impossible à décrire et la

peau la plus sèche devient douce et soyeuse au toucher. Dans la Poudre Tokalon la mousse de crème la plus pure est mélangée scientifiquement avec les produits de beauté qui embellissent le plus. C'est sous forme de poudre de riz, la plus grande découverte concernant le teint qui ait été faite depuis 50 ans. Le succès est garanti dans tous les cas possibles, sinon votre argent vous sera remboursé.

Administration des Habous

AVIS DE LOGATION

Il sera procédé le 28 janvier courant, à 10 h. du matin, au siège de l'Administration des Habous à Tunis à la mise en location aux enchères publiques pour le restant de l'année en cours et la totalité de 1930, sur la mise à prix de 2.400 fr. l'an, d'une maison, 18, rue Sidi Seltane à Tunis, Habous privé Mohamed Belkikh. Pour tous renseignements s'adresser au mokaddem Si Ali Beltaieb, 31, rue Sidi Ben Arous, Tunis.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

Korboous
Saison du 15 novembre au 15 mai
GRAND HOTEL DES THERMES
HOTEL DES SOURCES
Cuisine et cave réputées - Cinéma - Tennis
Restaurant caché - Etablissement Thermal
Service par auto-cars
par la Tunisienne Automobile : 5, rue de Hollande

COMPAGNIE ALGERIENNE
Société Anonyme fondée en 1877
CAPITAL : 105.000.000 de francs
entièrement versés
RESERVES : 88.000.000

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises - Envois de Fonds
Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous pays
Agences en FRANCE, et dans toutes les villes et principales localités de l'ALGERIE et du MAROC.

En Tunisie : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk el Arba, Souk el Khemis, Sousse.
Correspondants dans le Monde entier

DIMANCHE-ILLUSTRE
MAGAZINE ILLUSTRE EN COULEURS
POUR LES GRANDS ET LES PETITS
Amusant et instructif 50 cent. 16 PAGES
La plus complète pour le prix le plus modique
TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE
70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS
Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler; le calendrier de la semaine prochaine; la Semaine comique (1-2-3) et des faits de nos meilleurs humoristes; les problèmes ou énigmes de récréation. Les pages de vulgarité bien savante et pour toutes les âges, d'actualité, d'histoire, de géographie, d'économie, etc. Les contes d'action, les romans de la vie, etc.
Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BICOT, LA FAMILLE MILITON, ZIG ET PUEE
SPECIMEN FRANCO sur DEMANDE
Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRE, 20, rue d'Anglet - Paris
France, Colonies ... 3 mois 6 mois 1 an
6 » 12 » 24 »

Demandez partout les apéritifs Licari
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

Maisons recommandées
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Boccaro et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis
TUNISIA PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres cuisine réputée à prix fixe, à la carte, ascenseur.
Grand Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Téléph 24.17 — 1, Rue Al-Djazira Tunis — Gros-demi gros - détail.
Belle jardinière — Vêtements et tous ce que l'on conserne la Toilette pour hommes — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17 Rue d'Italie en face la poste Tunis
Grand Hôtel de France — Premier ordre (Tunis) — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunis)
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Maison Française — Tunis

Administration des Habous

AVIS

Il sera procédé le 28 janvier courant, à 10 heures du matin, à l'adjudication, par voie de soumission, de la fourniture de la viande de bœuf nécessaire à la Tékia, pour une durée de cinq mois, à partir du 1^{er} février 1929.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des Achats, N° 12, de l'Administration des Habous.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement. S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Agence Générale d'Assurances
LA NATIONALE

Vie, incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. C. FELICHI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et de monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

G^d DE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE à VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours Paris 1906

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

c^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N. 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis : Téléphone-0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants-intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baquette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

GARAGE VICTORINE
12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(27^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.06

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à « OFFICE FRANÇAIS » :

Machines Agricoles
R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14
ENTREPOT : 8, RUE DE PORTUGAL (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia
IMPRIMERIE DE LA RENAISSANCE

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS